

LA LETTRE

Deuxième tour à 6,75 M Euros pour Actility

La Lettre Capital Finance n° 1080 | 15 Octobre 2012 | page 2

Après un premier tour de table de 3 M Euros apportés par Truffle Capital, en 2010 (cf. n° 993), Actility se finance de nouveau. Cette fois-ci, le développeur de solutions de communication machine-to-machine empoche 6,75 M Euros, versés en deux tranches. Il bénéficie de l'apport de son actionnaire financier historique, qui remet la main à la poche à hauteur de 2,75 M Euros. Mais il sollicite aussi deux nouveaux entrants : Idinvest Partners place 1 M Euros via le fonds d'EDF Electranova Capital, tandis que CDC Entreprises mise 3 M Euros à travers le fonds Ecotechnologies - lequel réalise cet investissement pour le compte de l'Etat dans le cadre des actions du Programme d'Investissements d'Avenir confiées à l'Ademe. Désormais, Actility se trouve majoritairement détenu par le consortium de financiers, le solde des titres restant aux mains du fondateur, Olivier Hersent. Fondé en 2010, à Lannion, dans les Côtes-d'Armor, Actility conçoit des applications et des infrastructures de communication entre objets destinées aux réseaux électriques intelligents, aux industries, aux bâtiments et aux véhicules électriques. Il permet, par exemple, d'optimiser la consommation électrique d'industriels pendant les périodes de pointe. Fort d'une quinzaine de collaborateurs, il entend mettre à profit cette augmentation de capital pour passer du domaine expérimental à la phase de déploiement commercial.

CDC Entreprises : Laurent Arthaud, Anne-Sophie Carrese - **Truffle Capital** : Jean-François Fourt - **Idinvest Partners** : Matthieu Baret - **Conseils investisseurs** : **due diligence financière** : Mazars (Luc Marty) ; **juridiques** : Kahn & Associés (Marie-Laure de Cordovez), **HBC Avocats (Jean-Luc Elhoueiss)** - **Conseil juridique société** : Pinot de Villechenon & Associés (Francis Pinot de Villechenon, Alice Laroque)

Écrit par A.B.